



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vacataires

Question écrite n° 57715

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État sur une des conséquences du projet de recul de l'âge de la retraite au-delà de 60 ans. En effet, est-il logique de maintenir à 65 ans la limite de possibilité de recrutement des retraités comme « vacataires » de la fonction publique ? Il lui demande si cette limite ne doit pas être étendue au-delà de 65 ans.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57715

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er septembre 2009, page 8335

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)